

**Encadrant d'unités de soins et d'activités paramédicales :
Cadre de santé des fonctions et activités transversales du pôle EHPAD
Coordinateur télémédecine des EHPAD du territoire**

Elaborée par : Lionel NADAL

Date de Création : 20/09/2018

Validée par : N. ALVY, Coordinatrice générale des activités de soins

Date de mise à jour : 08/01/19

CADRE REGLEMENTAIRE

Décret n° 95-926 du 18/08/1995 portant création du diplôme cadre de santé

Décret n°2012-10466 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la FPH.

CADRE STATUTAIRE

Famille : Soins et activités paramédicales

Sous famille : Management des organisations des soins

Code métier : 05U20

IDENTIFICATION DU POSTE

Site : Centre Hospitalier de PERIGUEUX

Pôle : EHPAD USLD

Centre de responsabilité :

Unité : Parrot Beaufort-Magne USLD

Horaires et rythme de travail :

Participe aux gardes de l'encadrement du CHP

**REPERTOIRE DES METIERS DE LA
FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE**

(RMFPH)

Famille : Soins

Sous-famille : Management des soins

Code Rome :

Code métier : 05U20

POSITIONNEMENT DU POSTE :

- ❖ Cadre de santé des activités et fonctions transversales du pôle. Binôme du cadre responsable des unités Acacias, Bouleaux et Cèdres de l'EHPAD PARROT : **0.5 ETP**
- ❖ Cadre coordonnateur de la télémédecine des EHPAD du territoire (*EHPAD Beaufort-Magne et 13 autres EHPAD*) : **0.5 ETP**

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- Coordinatrice des Soins
- Cadre supérieur de santé de pôle

LIAISONS FONCTIONNELLES :

Internes au CHP :

- o Placé sous la liaison fonctionnelle du chef de pôle
- o Cadres de pôles cadres administratifs de pôles et cadres de santé
- o Centre Ressources EHPAD
- o Responsables de structure interne
- o Le personnel médical, paramédical, logistique, technique et administratif de la structure
- o L'ensemble des unités liées à la prise en charge du patient
- o Le service social
- o Le service de santé au travail
- o Les organismes et les instituts de formation dans le domaine du développement des compétences et de la formation

Externes au CHP :

Les EHPAD du territoire concernés par le projet télémédecine, les réseaux de soins, le GIP blanchisserie, les associations, les professionnels libéraux, SSIAD, CPAM (PRADO), autres coordonnateurs de télémédecine du territoire.

Médecins et coordonnateurs médicaux des EHPAD partenaires.

Médecins et équipes de soins impliqués dans les activités du projet

MISSIONS ET ACTIVITES

MISSIONS

Coordonnateur des fonctions et activités transversales pôle EHPAD Centre Hospitalier de Périgueux :

Contribuer et collaborer au parcours de soin du résident au sein du GHT, en lien avec les projets de l'établissement, du pôle et de l'unité.

Organiser l'activité paramédicale, animer l'équipe, coordonner et optimiser les moyens des unités de l'EHPAD, en veillant à la continuité des soins, à la qualité des prestations et à la sécurité.

Coordonnateur télé-médecine des EHPAD du territoire (EHPAD Beaufort-Magne et 13 autres EHPAD) :

Le coordonnateur aura pour fonctions principales l'accompagnement des acteurs et le déploiement des solutions de télé-expertise et télé-consultations au sein des EHPAD partenaires.

ACTIVITES PRINCIPALES

Coordonnateur des fonctions et activités transversales pôle EHPAD Centre Hospitalier de Périgueux :

Gestion des activités paramédicales

- Décline le projet managérial de l'établissement et du pôle dans ses unités.
- Elabore un projet de service en connaissant et en intégrant le projet de pôle et le projet de soins de l'établissement
- Assure la coordination et le suivi de la prise en charge des soins et des prestations (examens, activités de consultation...)
- Contrôle la planification des activités programmées et non-programmées et mettre en œuvre les moyens.
- Contrôle l'exécution des activités paramédicales, l'application des prescriptions et s'assure de la traçabilité des actes,
- Assure la veille spécifique à son domaine d'activité.
- Participe à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à la gestion de projets spécifiques au domaine d'activité.
- Participe à l'élaboration des procédures de fonctionnement institutionnelles (utilisation d'outils communs au pôle : politique de ressources humaines / arbre décisionnel / Plan de Communication.....),
- Accompagne l'équipe dans l'apprentissage au raisonnement clinique et à la formalisation des parcours de soins,
- Dans le cadre des droits des patients, s'assure du respect de la dignité et du bien-être du patient (bientraitance, ..),

<p>Qualité Gestion des risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'intègre et adhère à la démarche qualité et gestion des risques de l'établissement. - Assure le contrôle, le suivi de la qualité et de la sécurité des activités paramédicales, dans son domaine, - Contribue au suivi des FSEI et participe aux analyses des causes profondes (CREX, RMM, Comité de suivi...) - S'assure de l'application des protocoles et procédures institutionnelles - Concevoir, formaliser et adapter les procédures et protocoles spécifiques à l'unité - Suit et communique les résultats des indicateurs institutionnels et spécifiques au pôle (affichage dans l'unité).
<p>Gestion du personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encadre les équipes et participe à la gestion et à la valorisation des compétences des personnels, - Assure la gestion des équipes au quotidien : temps de travail, gestion de l'absentéisme, périodes de repos et congés dans le respect de la législation et intègre ces données dans les outils de gestion de temps de travail, - Etablit les fiches de postes des professionnels de son secteur, - Participe au recrutement des ressources humaines sur son secteur d'activité, - Suit, avec le cadre de pôle, les effectifs et veille à l'adéquation effectifs/activités, - Participe à la politique de ressources humaines en termes de qualité de vie au travail et de prévention des risques psychosociaux - Anime les rencontres interprofessionnelles du service, conduite de projets..., - Manage avec des valeurs communes et partagées, permettant à l'équipe de donner du sens au soin, de renforcer la cohésion, l'engagement et la responsabilisation des acteurs - Recense annuellement les besoins de formation de l'équipe, - Construit, en lien avec le plan de formation du pôle, le plan de formation de son unité dans le respect du budget alloué - Mène des entretiens annuels d'évaluation des compétences - Est garant des règles professionnelles, des règles de déontologie et d'éthique - Est garant de la confidentialité et du respect du secret professionnel - Participe à la mise à jour des plans de secours
<p>Communication et relation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assure au sein de son unité le relais des informations relatives à la politique de l'établissement, - Assure la promotion, au sein du pôle et de l'établissement, des actions et réalisations dans le cadre des projets spécifiques à son domaine d'activité, - Veille à établir des interfaces efficaces entre les différents acteurs de l'établissement et du GHT, - Elabore et rédige les rapports d'activité de l'unité. - Assure un mode de management « agile » avec une approche managériale par l'éthique relationnelle.

<p>Gestion du projet télémédecine en EHPAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place/animation et suivi des comités projets durant la période de lancement du projet (1an). - Accompagnement des acteurs à la construction, l'organisation et la mise en œuvre opérationnelle des projets médicaux. - Consolidation des filières de prise en charge (dont la réalisation de conventions de télémédecine entre les requérants et les requis). - Accompagnement de chaque EHPAD et de chaque professionnel de santé requis dans la gestion administrative du projet. - Déploiement des solutions techniques régionales de télémédecine sur chacun des sites (requérants et requis) et organisation avec les acteurs des tests d'usage. - A terme, organisation d'une gouvernance pour assurer la continuité du suivi de projet et ses éventuelles évolutions. - Réalisation d'un reporting de l'avancement du projet à transmettre à la direction et à l'ARS. - Suivi budgétaire du projet.
<p>Coordination du projet sur 14 établissements</p>	<p>Mobilité sur le territoire des EHPAD du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EHPAD PARROT BEAUFORT MAGNE Centre Hospitalier Périgueux (porteur) - EHPAD Centre Hospitalier de LANMARY - EHPAD de Ribérac CHIC RDD - EHPAD de Saint-Aulaye CHICRDD - EHPAD de la MEYNARDIE CHICRDD - EHPAD du Centre Hospitalier de NONTRON - EHPAD de NEUVIC - EHPAD Résidence de la Belle MAREUIL/BELLE - EHPAD La Porte d'Aquitaine LA ROCHE CHALAIS - EHPAD Résidence de la Dronne BRANTOME - EHPAD SAINT PARDOUX Centre Hospitalier de NONTRON - EHPAD Faubourg Notre Dame BOURDEILLES - EHPAD du Centre Hospitalier d'EXCIDEUIL

ACTIVITES SPECIFIQUES :

<p>Gestion des activités paramédicales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Management des activités paramédicales des pavillons Acacias, Bouleaux et Cèdres en l'absence du cadre responsable de ces secteurs. - Management des activités de psychomotricité - Management des activités d'animation - Collaboration étroite avec la coordonnatrice de l'EHPAD Ressources dans les champs des 4 axes EHPAD Ressources.
<p>Qualité Gestion des risques</p>	<p>Coordination de la dynamique concernant la fonction Infirmière Gestion des Risques et évaluation des fragilités (recueil d'indicateurs)</p>
<p>Gestion du personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Management des équipes transversales sur le pôle : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'équipe d'entretien du pôle EHPAD ➤ L'équipe d'animation ➤ L'animateur sport adapté ➤ Les professionnels référents hygiène bucco-dentaire ➤ Les professionnels référents soins des pieds ➤ Les psychomotriciens ➤ La coiffeuse ➤ Les lingères
<p>Communication et relation</p>	<p>Responsable des relations entre l'EHPAD Ressources et le pôle en optimisant la communication entre les structures. Représente l'équipe d'encadrement lors des groupes de travail de l'EHPAD Ressources Représente l'équipe d'encadrement lors des travaux du CVS départemental. Coordonne et participe aux différentes commissions du pôle au titre de l'équipe d'encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseil de la Vie Sociale ➤ Commission du linge ➤ Commission des menus ➤ Commission d'animation ➤ Commission bientraitance ➤ Pause des aidants
<p>Enseignement</p>	<p>Coordonnateur des parcours de stage de l'EHPAD PARROT (Pavillon A,B ,C) Responsable de la dynamique et du process d'encadrement des stagiaires sur le pôle.</p>
<p>Gestion logistique et développement durable</p>	<p>Réponse aux appels à projet en lien avec les activités du pôle. Gestion des projets transversaux concernant les activités du pôle</p>

APTITUDES REQUISES

- o Capacité à animer une équipe
- o Capacité d'analyse et de synthèse
- o Rigueur dans l'organisation et la gestion
- o Adaptabilité et esprit de décision
- o Sens de l'initiative
- o Sens de l'écoute, équité, diplomatie et objectivité
- o Capacité à collaborer avec les autres professionnels
- o Capacité à gérer son temps
- o Capacité relationnelle et sens de la communication
- o Avoir le sens des responsabilités
- o Bonne connaissance des outils informatique courants
- o Etre à l'aise avec les technologies de l'information et de la communication
- o Dynamisme
- o Capacité à anticiper l'avenir (évolution du système de santé et évolution de son équipe).

COMPETENCES PREVALENTES

Faire preuve de capacités managériales :

- o Organiser une unité en fonction de différents critères : missions, stratégie et moyens.
- o Fixer des objectifs, mesurer les résultats
- o Planifier, organiser répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- o Travailler en équipe et en réseau (inter établissement, GHT)
- o Piloter, animer, communiquer, motiver des équipes et des groupes
- o Evaluer, développer et valoriser les compétences des professionnels sous sa responsabilité
- o Concevoir, piloter et évaluer un projet en interne et sur le territoire
- o Capacité à analyser et à identifier les problématiques locales afin d'adapter le mode d'organisation aux particularités du territoire
- o Concevoir, formaliser, adapter et contrôler le respect des procédures et des protocoles en lien avec les guides de bonnes pratiques et des vigilances.
- o Analyser des données, des tableaux de bords et justifier des résultats

CONNAISSANCES

- o Techniques de communication
- o Gestion des ressources humaines
- o Conduite de projet
- o Ethique et déontologie
- o Risques et vigilances
- o Démarche méthode et outil qualité
- o Connaissance du tissu sanitaire et médico-social construite en particulier lors d'expériences antérieures
- o Gestion budgétaire

FORMATIONS/QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme de cadre de santé

Permis B

Afin d'assurer ses fonctions le coordonnateur recevra une formation :

- Administrative sur la gestion de projet et les démarches réglementaires à réaliser pour le lancement d'une activité de télémédecine par l'ARS (1 journée)
- Technique sur les solutions régionales de télémédecine par le GIP ESE